

ROSEL Infos

n° 35

**Octobre
2004**

Directeur de la publi-
cation :
Michel LEFONDRE

Réalisation :

Gisèle CHALLE
Marc FONTAINE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01 51

Le mot du maire :

Ce numéro de ROSEL-INFOS est l'occasion de donner des indications supplémentaires sur les principaux projets de la Communauté de communes Entre Thue et Mue. Il me paraît nécessaire, en effet, d'informer le mieux possible l'ensemble des habitants de notre commune sur l'action de la Communauté dont ROSEL est membre. Face à une évolution évidente et inévitable, qui a déjà conduit à voir un grand nombre de tâches et responsabilités transférées à des structures intercommunales, il est important que les habitants des communes aient connaissance globalement de ce qui se débat et se décide au niveau communautaire. Deux projets importants méritent, me semble-t-il, une information complémentaire à ce que ce bulletin avait pu déjà fournir. Le premier concerne la réalisation d'une salle multisports dont le principe avait été adopté il y a près d'un an par le Conseil communautaire. Des difficultés procédurales, liées pour partie à la réforme du Code des marchés publics, ont entraîné des retards dans le processus de choix du maître d'œuvre. Ce choix est intervenu officiellement en juillet 2004 et c'est un duo d'architectes, M. Bernard de Caen et M. Cras de Rennes, qui a été retenu. Ces architectes ont commencé à élaborer un projet architectural et technique complet et de premières esquisses ont été présentées à la commission compétente de la Communauté. A l'heure actuelle, le planning prévisionnel se présente ainsi :

- adoption de l'avant projet détaillé : décembre 2004
- procédure d'appel d'offres : avril-juin 2005
- début des travaux : octobre 2005
- fin des travaux : novembre 2006
- mise en service : janvier 2007

L'ensemble immobilier prévu comportera une grande salle multisports (1270 m²), une salle de combats (250 m²) et une salle multiactivités (100 m²). Avec les diverses surfaces annexes (gradins, vestiaires, sanitaires, rangements, bureaux...), c'est au total 2200 m² de surface utile qui seront mis à disposition de l'ensemble des pratiquants et usagers de notre Communauté de communes. La contrainte première imposée aux architectes reste le respect impératif d'une enveloppe budgétaire globale de 2 millions d'€ HT. Le financement bénéficiera de subventions diverses – celles déjà acquises couvrent 50% du coût – et, sans doute, d'un emprunt – la Communauté n'ayant encore aucun endettement.

Le second dossier concerne l'adoption et la mise en œuvre d'une politique communautaire ambitieuse en direction des jeunes. Au vu du constat que 2502 enfants et jeunes de moins de 18 ans étaient recensés en 1999 sur le territoire d'Entre Thue et Mue, les instances communautaires se sont engagées dans des réflexions approfondies autour du thème d'une « politique jeunesse ». Après quelques débats internes animés, la mise en œuvre d'une telle politique s'inscrira dans le cadre de deux conventions conclues avec la Caisse d'allocations familiales du Calvados, un contrat Petite Enfance (CPE) et un contrat Temps Libre (CTL). Ces deux contrats doivent être signés avant la fin de l'année car ils couvriront une période triennale 2004-2006.

Le CPE aura pour objet essentiel la mise en place et le fonctionnement d'un Relais Assistantes maternelles, lequel fournira encadrement et soutien à l'ensemble des assistantes maternelles du secteur. Le coût est évalué à 50.000 € par an, dont la Communauté ne supportera qu'entre 25 et 30% du fait des aides de la CAF et autres institutions. La commune de ROTIS sera également partie au contrat au titre de l'aide apportée à la crèche associative déjà existante sur cette commune. Le CTL, plus ambitieux, intégrera le développement souhaité du centre aéré qui fonctionnait les années passées sur ROTIS et qui aurait d'autres lieux d'activités ainsi que des initiatives nouvelles et particulières en direction des 13-18 ans. Outre les difficultés inhérentes au contenu d'activités susceptibles d'intéresser les adolescents, le coût financier prévisionnel du contrat est plus élevé puisqu'il est évalué à 30.000 € en 2004 pour passer à 120.000 € en 2006. Toutefois la charge budgétaire réelle pour la Communauté, compte tenu de l'apport de la CAF du Calvados, ne monterait respectivement qu'à 10.000 et 65.000 €. Si le niveau de la charge budgétaire envisagé est loin d'être négligeable, il doit être mis en parallèle avec les enjeux que représente, pour l'ensemble de nos communes, notre capacité à faire face aux questions posées par le nécessaire encadrement des adolescents souvent laissés à eux-mêmes.

Séance du 24 juin 2004**Délibération statutaire**

Le conseil municipal décide le retrait de la commune du syndicat scolaire de la région de Creully, les enfants de la commune n'allant plus au collège de Creully depuis plus de 20 ans.

Bilan du 60^{ème} anniversaire du débarquement

Après un samedi plutôt calme, la journée de dimanche a été un grand succès. De nombreux habitants sont venus voir les véhicules militaires ainsi que l'exposition à la mairie.

La somme globale dépensée pour cet événement se monte à 1 270 €.

Projets de travaux d'équipement

Mr Pley de la DDE a fait une estimation pour les travaux d'eaux pluviales Allée Bérangère. Les travaux retenus sont 2 tranchées drainantes, le renforcement du rebord abîmé et un revêtement monocouche sur l'ensemble de l'allée. Mr Martragny est passé en mairie et va faire un devis. Si celui-ci est conforme aux estimations, les travaux pourraient avoir lieu cet été.

Les travaux de réfection du clocher ont été effectués. Toutefois, des travaux électriques sont nécessaires dans la sacristie.

L'entreprise Martragny va remettre à jour les devis pour la réfection des chemins ruraux. Ces travaux pourraient aussi avoir lieu cet été.

Questions diverses :**Communauté de communes**

Le processus de partenariat avec la C.A.F a été relancé pour un contrat « petite enfance ».

Séance du 9 septembre 2004**Délégation du service public d'assainissement collectif**

Le contrat d'affermage signé avec la SAUR arrive à échéance le 30 novembre 2004. Il convient donc de prendre plusieurs délibérations.

Lors d'une précédente réunion du conseil, le principe d'un contrat d'affermage avait été retenu. Légalement, la durée maximale d'un tel contrat est de 20 ans. Une durée de 12 ans est retenue par le conseil.

La procédure de renouvellement ayant pris du retard, le contrat actuel sera prolongé jusqu'au 30 juin. A l'unanimité, le conseil approuve cette prolongation.

La procédure de délégation nécessite la mise en place d'une commission d'ouverture des plis. Cette dernière sera élue au cours de la prochaine réunion du conseil municipal.

Dossier de la RD 126

La commission permanente du conseil général a été saisie fin juin. Après débat, l'idée d'une modification du tracé a été rejetée : il ne sera pas créé de nouvelle route dans la plaine. La seule modification possible est l'arrivée sur le bourg de Rosel. Le dossier technique est en « sommeil » et ne sera repris qu'en 2005. Plusieurs problèmes ont alors été soulevés : le bruit, pour les riverains du CD 170, engendré par l'augmentation du nombre de véhicules, la vitesse et la sécurité de la sortie du lotissement sur cette route. Ce dernier point sera en principe réglé par le projet mais il reste entier en attendant sa réalisation. Un courrier a été adressé à la gendarmerie pour que des contrôles soient mis en place. Il est resté sans réponse. La mairie va contacter la DDE pour savoir quelles peuvent être les solutions pour faire ralentir les véhicules sur les CD 126 et 170.

Travaux d'électricité de l'église

L'entreprise Scelles a envoyé un devis de remise aux normes du système électrique pour un montant de 8 000 € sans la sacristie. La mairie va étudier les possibilités de subvention pour poursuivre les travaux de rénovation de l'église en y incluant ces travaux de mise aux normes.

Questions diverses :**Eaux pluviales**

Les travaux de l'allée Bérangère et du chemin du Romelet sont terminés.

Chemins ruraux

L'entreprise Martragny a passé « un coup de lame ». Le résultat est satisfaisant.

ADSL

Le commutateur de Thaon, dont dépend le bourg de Rosel, dispose désormais des services d'accès Internet Haut Débit.

COMITE DE JUMELAGE DE ROSEL-LASSON / GOODLEIGH

- L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage se déroulera le **lundi 13 décembre** au presbytère où bien sûr nous parlerons de la venue de nos amis Anglais.

- Comme les années précédentes, le Comité organise un voyage à Paris, dans le cadre d'une « journée libre ».

Voyage en autocar à partir de la place de la Mairie de Lasson .

Si vous souhaitez voir une exposition, un salon, faire des achats, découvrir les illuminations..... Retenez dès à présent cette date : **le samedi 4 décembre.**

- Un autre rendez-vous pour cette fin d'année, un circuit en autocar, au départ de Lasson vous permettra de découvrir les villes et villages illuminés du bocage ornais.

Il est prévu pour :

le mardi 28 décembre.

Si ces sorties vous intéressent, vous pouvez dès maintenant nous contacter :

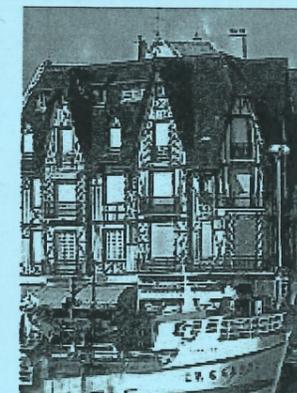
Alain LE NY : 02 31 80 33 00 ou Annie THIBAUT : 02 31 80 05 81

Des documents d'informations plus complets seront distribués directement dans les boîtes aux lettres, courant octobre.

- D'autre part, le Comité vous proposera le **dimanche 9 janvier 2005** un après-midi autour d'une partie de Scrabble.

**Balade à Trouville avec la MUSE :**

Le 12 septembre, une trentaine de personnes ont découvert les casemates du Mont Canisy et les superbes villas de Trouville.



Dimanche 17 octobre, les anciens des communes de Lassel et Rosel se sont retrouvés à la salle des fêtes de Lassel pour le traditionnel repas annuel.

Sur une jolie table automnale parsemée de grosses têtes de dahlias, les quatre-vingts convives ont pu déguster l'excellent menu préparé par la maison Leblanc. Ceux qui se sentaient encore le pied léger ont pu danser en fin d'après-midi.

SOIREEES PRESBYTERE

SOIRÉES À THÈMES :

- MARDI 6 NOVEMBRE (20H30) : LE JARDIN DU PARADIS TERRESTRE AUX CONCEPTIONS CONTEMPORAINES
PAR CLAUDE NOISETTE.

- MARDI 14 DÉCEMBRE (20H30) : LES WHISKYS ÉCOSSAIS
SPÉCIFICITÉS ET DIVERSITÉ
PAR MICHEL LEFONDRE.

SOIRÉES DÉTENTES ET RENCONTRES :

- VENDREDI 29 OCTOBRE (20H45)

- VENDREDI 26 NOVEMBRE (20H45)

LA MUSE

Dimanche 10 octobre, les bénévoles des foulées de la Muse se sont retrouvés au centre d'animation pour partager le pot de l'amitié. A cette occasion, ils ont pu regarder un film et découvrir les nouveautés de cette dixième édition : un nouveau tee-shirt, un lâcher de 1 000 ballons au départ, le parcours inversé et le passage sous une arche gonflée à l'arrivée. Une météo clémente et nul doute que cette dixième édition sera encore un succès et une grande fête du sport.

ENCOMBRANTS (2004) :

A Rosel les encombrants déposés la veille seront ramassés le mercredi 27 Octobre.

COMITE DES FETES DE LASSON-ROSEL

Plus belles seront cette année encore, nos deux communes de Lassel et Rosel au moment de Noël, grâce au succès de la Foire aux greniers du 5 septembre. Un superbe soleil a accompagné tout au long de cette journée une cinquantaine d'exposants et un nombre de visiteurs important. Cette manifestation organisée par le Comité des Fêtes de Lassel-Rosel a pour but depuis quelques années de s'associer aux deux communes pour fêter Noël sous forme de décorations et d'animations.

Le goûter de Noël des enfants et la venue du Père Noël se dérouleront le mercredi 22 décembre à la salle des fêtes de Lassel. Le Père Noël attendra comme d'habitude les enfants dans son chalet équipé d'une boîte aux lettres pour recevoir les lettres de tous les enfants. Surtout n'oubliez pas de lui donner votre adresse si vous voulez recevoir une réponse. De plus amples informations vous seront communiquées au cours du mois de décembre.